



BAKERIES
> SINCE 1932 <

03/05/2010-16.00h

Communiqué de presse Information réglementée

LOTUS BAKERIES SA

Publication des notifications reçues conformément à l'article 29 de la Loi du 2 Mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Conformément les stipulations de l'article 29 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Lotus Bakeries SA annonce d'avoir reçu le 30 avril 2010 les notifications suivantes de participation dans Lotus Bakeries SA:

Situation au 27 avril 2010

	<u>Nombre de droits de vote</u>	<u>% Droits de vote</u>
• Stichting Administratiekantoor van aandelen Lotus Bakeries	446.378	57,78%
• Lotus Bakeries Group Services SA (actions propres) (1)	26.457	3,42%
Total Stichting Administratiekantoor van aandelen Lotus Bakeries et Lotus Bakeries Group Services SA	472.835	61,20%
• Christavest Comm VA (2)	63.046	8,16%

(1) Lotus Bakeries Group Services NV est contrôlée pour 99,8 % par Lotus Bakeries NV et pour 100 % par le Groupe Lotus Bakeries. Lotus Bakeries NV est contrôlée pour 57,78 % par Stichting Administratiekantoor van aandelen Lotus Bakeries. Stichting Administratiekantoor van aandelen Lotus Bakeries n'est pas contrôlée.

(2) Christavest Comm VA est contrôlée pour 82,82% par Holding Biloba BVBA. Monsieur Stanislas Boone est gérant statutaire de Christavest Comm VA.

Les notifications originales de participation sont disponibles sur notre corporate website www.lotusbakeries.com dans la rubrique investor relations/guide de l'actionnaire/structure de l'actionnariat.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à :

Matthieu Boone, CEO
Tel: +32-09-376.26.02

Filip Standaert, Corporate Secretary
Tel : +32-09-376.26.02
e-mail: filip.standaert@lotusbakeries.com

www.lotusbakeries.com



ANNA'S

